



DISPOSITIF

« ARGENT DE POCHE »

Du 8 au 12 juillet 2024

La commune met en place le dispositif « Argent de poche » au mois de juillet prochain.

L'objectif pour les participants est d'approcher la réalité du monde du travail, tout en participant à une action de service public par la réalisation de chantiers encadrés, sur le territoire de la commune

Peuvent participer : les jeunes âgés entre 15 et 18 ans, habitant la commune

La rémunération est de 15€ par demi-journée.

Les inscriptions sont possibles **jusqu'au 5 juillet 2024, sous réserve des places disponibles.** (dossier d'inscription téléchargeable sur <https://lachapellesaintaubert.fr/>)

S'adresser à la mairie :

Téléphone : 02.99.98.82.44.

Mail : la.chapelle.saint.aubert@orange.fr